

VIREMENT TABAC MAIS INTERDICTION DE JOUER.

Par [Markokoppo](#) Posté le 03/01/2023 à 14h42

Bonjour,

Alors voilà j'ai une petite question, je m'étais interdit de casino cela fait 2 ans car j'étais un joueur compulsif, or ils m'ont aussi interdit de paris sportif en ligne ... Fin bon pour moi rien de grave car je joue au tabac et je sais me limiter quand c'est avec les paris sportifs. (Le faites de sortir d'allez au tabac.. est complètement différent qu'un casino en ligne assis tranquillement dans votre canapé.)

Depuis j'ai toujours jouer 2 ou 3 tickets par mois au tabac (mise entre 5 et 50€) , gagnant des sommes entre 50 et 200€. Il y a quelques jours pour la nouvelle année j'ai voulu tenté un joli ticket, 50 de mise pour 500 de gain. Qui bien-sûr est passé. Donc content, en arrivant au bureau de tabac prêt à l'encaisser le buraliste me dit qu'il faut mon RIB car au delà de 300€ de gain c'est par virement.

Donc sur le moment je n'ai pas réfléchi j'ai donner mon RIB, mon identité, ect..

Il a donc confirmer et fait la demande au prêt de la FDJ, et m'a donné le reçu.

Or en sortant je me suis rappeler de mon interdiction, et de la viens ma question.

Comment ça se passe si j'ai donner mon RIB et mon identité pour encaisser un gain au tabac alors que je suis interdit de jeux de hasard?

La FDJ va juste confirmer mon RIB et me virer l'argent ou elle risque de regarder mon identité dans les fichiers d'interdictions ?

Et si jamais elle se rends compte de mon interdiction a t elle le droit de ne pas me rendre l'argent ? Même si je donne le RIB de ma compagne ?

Merci beaucoup.

6 RÉPONSES

[Profil supprimé](#) - 03/01/2023 à 16h32

Bonjour,

Normalement il me semble qu'il n'y a pas de soucis. L'interdiction de jeux de l'ANJ ne couvre pas les jeux que l'on peut acheter dans les bureaux de tabac.

Donc vous pouvez très bien gagner à la loterie, au ticket de grattage ou à des paris sportifs et percevoir vos gains.

Bonne journée

[Markokoppo](#) - 03/01/2023 à 17h20

D'accord merci de votre réponse c'est gentil , je reviendrais ici pour donner des nouvelles.

[MattM](#) - 23/01/2023 à 19h34

Bonsoir, je suis dans la même situation que vous Markokoppo, avez vous une réponse?

[MattM](#) - 23/01/2023 à 22h19

Bonsoir,

Avez vous reçu le virement malgré votre interdiction de jeux à L'ANJ?

[Markokoppo](#) - 24/01/2023 à 09h39

Bonjour à tous désolé du retard. Oui j'ai bien reçu mon paiement les amis.

[MattM](#) - 24/01/2023 à 11h37

OK super merci pour l'info! Et bonne continuation
